



Droit au vélo dans Lille Métropole

NOS ACTIONS

AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES...

Conventions de partenariat avec Lille Métropole et les Villes de Lille et Villeneuve d'Ascq pour formaliser le rôle d'interlocuteur privilégié de l'association.

Concertation régulière avec les principales villes pour développer les infrastructures cyclables et l'usage du vélo (Haubourdin, Hellemmes, Lambersart, La Madeleine, Loos, Ronchin, Roubaix, Tourcoing, Wasquehal...).

Étude et élaboration de propositions d'aménagements cyclables.

Sensibilisation des salariés aux enjeux des déplacements à vélo via des animations dans les entreprises et les administrations.

AUPRÈS DES HABITANTS

La Fête du vélo qui se déroule fin mai ou début juin dans la métropole.

Broc'à vélo annuelles.

Opérations de marquage des vélos contre le vol.

À l'automne, sensibilisation des cyclistes à l'importance d'un bon système d'éclairage.



L'atelier d'aide à la réparation à Lille.

Des actions à destination des scolaires et de leurs parents, notamment à Villeneuve d'Ascq et Lille (vélo-éducation, vélobus...).

Vélo-école pour adultes.

RÉSULTATS OBTENUS

Réalisation et multiplication d'aménagements cyclables sur les axes structurants.

Généralisation progressive des double-sens cyclables, notamment à Lille, Roubaix et Tourcoing.

Ouverture des couloirs bus aux vélos.

Schéma directeur cyclable des itinéraires structurants.

Intégration du schéma de véloroutes et voies vertes au schéma cyclable structurant.

Levée de la discontinuité de l'Eurovéloroute n°5 sur le halage de la Deûle à la Madeleine.



Embarquement des vélos dans le tramway.

Une offre V'Lille multiple : libre service, location longue durée et stationnement de rabattement sur les transports en commun.

Stationnement sécurisé à la gare Lille-Flandres et dans les gares TER.

Arceaux de stationnement attractifs : au plus proche des lieux de destination des cyclistes.



NOS REVENDICATIONS

Développer les liaisons intercommunales continues.

Aménager prioritairement les axes structurants : boulevard Industriel à Tourcoing, avenue Motte et boulevard du Général Leclerc à Roubaix, avenue du Général de Gaulle à La Madeleine, rue Javary à Lille...

Résorber les principaux points noirs sur la métropole : la Pilaterie à Villeneuve d'Ascq, la liaison Ronchin-Lezennes, les portes des Postes et d'Arras à Lille, le franchissement des axes autoroutiers (ex RN 41) et ferroviaires.

La mise en œuvre d'un véritable réseau de véloroutes et voies vertes pour les déplacements quotidiens.

Poursuivre la réalisation des double-sens cyclables dans les communes ;
Mettre en place un jalonnement cyclable pour faciliter les déplacements intercommunaux.

Développer les services : cartographie participative, calcul d'itinéraires, maisons du vélo...

Poursuivre le développement de stationnement vélo de proximité, résidentiel et en rabattement sur les transports en commun.

ADHÉRER DANS LILLE MÉTROPOLE PERMET DE :

Militer pour le développement des aménagements cyclables de Lille métropole, signaler les anomalies.



Bénéficier de tarifs réduits sur les gilets rétro-réfléchissants, les protège-sacs réalisés par Droit au vélo et chez plusieurs vélocistes.

Participer aux activités de l'antenne locale (atelier d'aide à la réparation, réunions, balades, salons).

Donner plus de poids aux revendications de l'association au niveau local.